



PARIS

Tournons La Page condamne l'arrestation illégale de Sylvester Namiwa au Malawi

3 AOÛT 2026

Tournons La Page (TLP), une coalition internationale des droits humains, condamne fermement l'arrestation illégale de M. Sylvester Namiwa, directeur exécutif du Centre pour la démocratie et les initiatives de développement économique (CEDED) au Malawi.

M. Namiwa a été arrêté à la suite d'un point presse dans lequel il a appelé à la responsabilité et à la transparence concernant l'accumulation rapide de richesse par les responsables publics. Il est accusé de trahison et de publication de fausses informations.

TLP considère cette arrestation comme une violation claire des principes démocratiques et une atteinte aux droits humains fondamentaux. C'est aussi une attaque contre le rôle essentiel de la société civile dans l'exercice des freins et contrepoids démocratiques.

La liberté d'expression et le droit d'exiger des comptes de la part des personnes en fonction publique sont garantis par la Constitution de la République du Malawi, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Malawi est un État partie.

Dans une démocratie, les citoyens et les organisations de la société civile doivent être libres de soulever des préoccupations concernant la gouvernance, la corruption et l'intégrité publique sans craindre de représailles. L'arrestation de M. Namiwa envoie un signal inquiétant quant à la réduction de l'espace civique au Malawi. De telles actions sapent la confiance du public, affaiblissent les institutions démocratiques et contredisent les engagements du Malawi en faveur des droits de l'homme et de l'État de droit.

Tournons La Page fait donc appel à :

- 1. Le gouvernement du Malawi et le Service de police du Malawi de libérer immédiatement et sans condition M. Sylvester Namiwa et de retirer toutes les charges relatives à l'exercice de son droit à la liberté d'expression ;**

- 2. Les autorités malawiennes de faire respecter les garanties constitutionnelles et les obligations internationales en matière de droits de l'homme, et d'assurer un environnement sûr et favorable aux défenseurs des droits humains, aux journalistes et aux acteurs de la société civile ;**
- 3. Des partenaires régionaux et internationaux, y compris l'Union africaine et les Nations Unies, pour surveiller de près la situation et engager le gouvernement malawite sur l'importance de protéger l'espace civique avant les élections.**

Tournons La Page se tient en pleine solidarité avec CEDED, M. Namiwa et tous les Malawites défendant la transparence, la responsabilité et la démocratie. Nous réitérons qu'une démocratie saine prospère sur le débat ouvert, et non sur l'intimidation.

